

L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LA PAIX

Construction de l'église.

Son titre d' « Église de la Paix », de « Notre-Dame de la Paix », l'église de Beauchêne le doit aux circonstances qui ont présidé à sa construction.

M. l'abbé Boisse, curé de la paroisse, méditait cette construction, imposée par l'état misérable et irréparable de l'ancien édifice, au moment même où s'annonçait la première Conférence de la Paix, proposée par le Tsar de Russie, Nicolas II.

Celui-ci convoquait à La Haye des représentants de toutes les nations civilisées, pour aviser aux moyens d'organiser un arbitrage entre nations, et ainsi d'empêcher à l'avenir les guerres fratricides et de rendre inutiles les armements à outrance, qui ruinent les peuples en temps de paix.

Cette courageuse initiative répondait assurément aux aspirations de presque tous les peuples et de leurs gouvernements. Mais, comme le faisait remarquer M. le curé de Beauchêne, dans une lettre à Mgr Bardel, évêque de Séez — 1^{er} août 1899 — elle ne pouvait aboutir aux résultats désirés, si Dieu ne la bénissait et ne donnait

lui-même cette paix, que la sagesse du monde est impuissante à procurer : « Des prières et des sacrifices, concluait-il, sont donc nécessaires pour l'obtenir et sont sa condition la plus essentielle. » Et il demandait à Monseigneur la permission de faire appel à toutes les âmes qui font des vœux pour la paix entre les nations, en leur demandant de l'aider, dans cette intention, à reconstruire son église.

Mgr Bardel répondit : « Que Dieu bénisse les mains généreuses qui contribueront à l'érection de son temple, et que cette bénédiction amène la réalisation de nos vœux les plus chers, si bien exprimés dans nos saints Livres : « *Sedebit populus meus in pulchritudine pacis* (1). » Et il ajoutait : « Vous graverez ce texte sur le tympan de la nouvelle église, que vous appellerez l'Église de la Paix. »

Le Pape Léon XIII, mis au courant de ce projet, daigna lui accorder, « avec toute l'effusion de son cœur », la Bénédiction Apostolique.

L'ancienne église de Beauchêne avait pour titulaires les saints Apôtres Pierre et Paul, et il eût été ingrat de leur en enlever le patronage.

C'était d'ailleurs pendant l'octave qui réunit « la Chaire de saint Pierre à Rome », avec la « Conversion de saint Paul », 18-25 janvier, devenue depuis octave de prières pour la conversion des peuples, que le curé de Beauchêne s'était senti inspiré de consacrer son église à l'œuvre de la paix. Toutefois, si toutes les grâces divines nous arrivent par la sainte Mère de Dieu, à plus forte raison un bienfait aussi considérable que celui de la paix. Pour

(1) Mon peuple se reposera dans une belle paix.

obtenir une grâce aussi désirable, l'auteur de l'entreprise résolut donc de fonder une Confrérie, association de prières, sous le Vocable de « la Bienheureuse Vierge Marie, Auxiliatrice des Chrétiens, Reine de la Paix », et soumit à son évêque un projet de statuts, donnant pour fête titulaire à la nouvelle Confrérie la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, fixée par l'Église au 24 mai. Le lecteur trouvera plus loin ce règlement. La Confrérie, approuvée par l'autorité épiscopale, fut inaugurée en 1903, en la fête de la Nativité de Marie.

Durant les quatre années qui venaient de s'écouler, les habitants de Beauchêne s'étaient cotisés, les cultivateurs avaient promis de faire gratuitement tous les charrois, les propriétaires donnaient les arbres nécessaires à la charpente; l'État, dont les rapports avec l'Église étaient encore régis par le Concordat, avait accordé une petite subvention; les âmes pieuses qui comprenaient l'œuvre s'y étaient intéressées dans le diocèse de Séez et même au-delà; et l'on fut en état d'inaugurer les travaux. Le jour de saint Joseph 1904, le plan, dressé par M. Albert Mezen, architecte à Alençon, reçut un commencement d'exécution, et Mgr Bardet bénit la première pierre le 19 juin de la même année.

Cependant, l'impossibilité de faire un abri provisoire avait empêché la construction en un seul jet. Il fallut bâtir d'abord la nef et les transepts, ensuite abattre la vieille église et élever le chœur sur son emplacement. La première partie s'achevait, quand arriva la loi de Séparation. Elle fut livrée au culte le jour de la fête de Notre-Dame de la Paix, transférée, cette année-là, au premier vendredi de juin 1906.

Mais la Fabrique de l'église n'existant plus légalement le plus grand nombre des entrepreneurs, et notamment le maçon, renoncèrent à faire la seconde partie de l'entreprise. Heureusement, M. le curé avait un vicaire

d'un dévouement et d'une activité remarquables, M. l'abbé Aubine, aujourd'hui curé de Saint-Martin-l'Aiguillon, au canton de Carrouges. M. l'abbé consentit, comme ferait un missionnaire en pays étranger, à se faire conducteur de la maçonnerie, et il acheva les travaux avec un succès complet, digne d'un professionnel du métier.

Le chœur fut terminé à l'automne de 1908 et reçut une bénédiction provisoire pour être utilisé à l'occasion d'une mission; et, le 4 juillet 1909, la bénédiction solennelle de toute l'église fut faite par Mgr l'Évêque, qui la dédia à Notre-Dame Auxiliatrice, Reine de la Paix et aux BB. Apôtres Pierre et Paul, dont on célébrait la fête.

L'Archiconfrérie.

Pendant que les murs s'élevaient, l'Œuvre et la Confrérie, honorées de la bénédiction d'un grand nombre d'évêques, parmi lesquels d'Éminentissimes Cardinaux, avaient progressé, et le jour vint où Mgr Bardel crut pouvoir présenter à S. S. Pie X une supplique du Curé de Beauchêne, demandant que la Confrérie de Notre-Dame de la Paix fût élevée au rang d'Archiconfrérie. La demande fut présentée au Pape par Sa Grandeur, dans une audience particulière, à l'occasion de son voyage *ad limina*. Le Saint Pontife Pie X l'accueillit sans aucune hésitation et avec une bienveillance remarquable, comme s'il avait déjà pressenti le conflit mondial qui devait arriver. Le Bref d'érection fut expédié le 20 avril 1910 et contresigné par Mgr Bardel le 6 mai suivant. Le Saint-Siège accorda dans le même temps un certain nombre d'indulgences plénières et partielles aux membres de la nouvelle Archiconfrérie. Nous donnons ici le texte du Bref pontifical.